

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 1^{er} Février 2024

Membres présents : 8

Membres excusés : 2 NETILLARD François (procuration à BOUHELIER Vincent), GIRARDET Patrice (procuration à HERNANDEZ Didier)

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 11 décembre 2023*
 - *Résultats budgétaires 2023*
Prévision investissements 2024
 - *Vote des subventions aux associations*
 - *Réflexion ZAER*
 - *Forêt*
 - *Comice 2024*
 - *Affaires diverses*

1. Approbation du compte rendu du 11 décembre 2023

Le compte-rendu du 11 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Résultats budgétaires 2023 et prévision investissements 2024

Présentation des résultats 2023 pour les budgets Commune, Bois et Eau. Ces résultats feront l'objet d'un vote lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Pour 2024, Monsieur le maire rappelle les investissements déjà engagés :

- Aire de jeux et boulodrome
- Caméras de vidéosurveillance
- Tracteur
- Travaux réservoir

Le conseil liste d'autres investissements à inclure éventuellement aux budgets :

- Portes de la salle polyvalente
- Bancs aires de jeux et plage
- Chemin historique
- Isolation phonique de la salle de conseil
- Travaux de voirie (chemin du pâtre, route de Malpas...)
- Eglise
- Défense incendie
- Curage fossés

3. Subventions aux associations 2024

Le conseil prend connaissance des montants votés en 2023. Monsieur le Maire précise qu'il a reçu de nouvelles sollicitations, notamment l'ADMR, les Restos du cœur, ...).

Le conseil reconduit les mêmes montants que l'an dernier pour les associations communales soit 620 €.

A cela s'ajoutent 80 € pour la maison des parents, et 50 € pour les associations des EPHAD de Mouthe et Pontarlier (Pour un petit plus et Vivre ensemble) et 100 € pour l'ADMR de Labergement Ste Marie. La subvention au comice de Pontarlier ne sera pas versée cette année du fait des frais engagés pour l'organisation de l'édition 2024.

En 2024, la commune sera co-organisatrice de la réunion de l'Amicale du Haut-Doubs en novembre 2024 : prévoir environ 600 € au budget pour l'organisation de cette journée.

4. Réflexion ZAER (Zone d'Accélération des Energies Renouvelables)

Le Conseil a étudié 3 zones éventuelles qui pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques. Il présentera une de ces zones en réunion publique.

5. Forêt

L'exploitation de la parcelle 2 est terminée.

Il était prévu une coupe de bois secs Clos Ganon et derrière le lotissement Les Lentillières et la question s'est posée d'exploiter quelques bois verts dans ce même secteur. Plusieurs habitants ont toutefois interrogé les élus sur ces coupes, qui, pour rappel sont faites pour répondre à des obligations sanitaires.

Il est proposé de demander au garde ONF d'organiser une réunion d'information au public et éventuellement de prévoir des plantations à faire avec la population, de façon pédagogique et concertée.

6. Comice 2024

L'association a sollicité l'Escale pour l'organisation du banquet des officiels (Sous-Préfet, Députés et sénateurs, DDT, maires du canton de Pontarlier, représentants des organismes agricoles...). Ces repas sont à la charge des communes organisatrices.

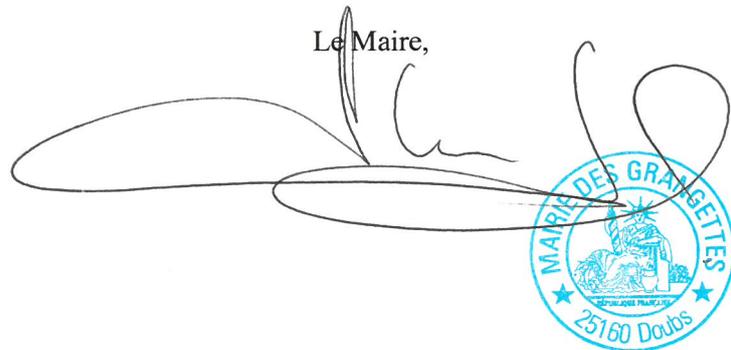
L'association sollicite les 2 communes afin d'obtenir une avance de trésorerie pour faire face aux premières dépenses. Cette avance sera remboursée à l'issue de la manifestation. Accord du conseil pour un versement de 2000 €.

7. Affaires diverses

- Point sur l'avancée du dossier d'intégration au Parc National Régional du Haut Jura.
- Tiercelet 2023 : distribution semaine prochaine.
- Monsieur le maire présente la possibilité pour les communes d'exonérer de taxes foncières pendant 5 ans les logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée : 1 voix pour et 9 voix contre.
- Le Conseil décide, à l'unanimité, de dénoncer la convention liant la commune à Martial Parrod pour la mise à disposition d'un terrain communal (A 29 et A 30).

La séance est levée à 22 H
Les Grangettes, le 2 février 2024.

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Parrod', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DES GRANGETTES' around the top edge, '25160 Dods' at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross, with the words 'COMMUNE' and 'FRANCE' visible.